

Extrait d'acte de naissance

Détenteur d'un animal domestique : déclarer un changement d'adresse, la perte ou le décès de son animal

Téléservice

Mis à jour le 08 février 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Concerne le détenteur d'un chat, chien ou furet identifié.

Se munir du numéro d'identification (insert ou tatouage) de l'animal et du mot de passe inscrit au recto de sa carte d'identification.

- <http://www.i-cad.fr/index.php/detenteur> - Société d'identification des carnivores domestiques (I-CAD)

Articles connexes

- **Animaux (particuliers)**



**Mairie
de Nargis**

1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr